



## CARRIÈRES SOUS - POISSY

Direction des Sports, de la Culture, de la Vie associative et de l'Événementiel  
Service des Affaires culturelles

### DÉCISION DU MAIRE n°DEC2022-140

#### LE MAIRE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY,

**VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2122-22 et L.2122-23,

**VU** la délibération du Conseil municipal du 9 juillet 2020 rendue exécutoire le 13 juillet 2020 portant délégation de compétences au Maire,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de s'adjoindre les services de Monsieur Rigaux Clément, domicilié au 251 bis rue Paul Doumer, 78510 Triel-sur-Seine, afin d'élaborer et mettre en œuvre un escape Game le vendredi 21 octobre 2022 en ouverture de la semaine Harry Potter à la Médiathèque Octave Mirbeau.

**Article 1** : DÉCIDE de signer un contrat avec Monsieur Rigaux Clément, domicilié au 251 bis rue Paul Doumer, 78510 Triel-sur-Seine, afin d'élaborer et mettre en œuvre un escape Game le vendredi 21 octobre 2022 en ouverture de la semaine Harry Potter à la Médiathèque Octave Mirbeau.

Le coût de la prestation totale s'élève à 300 euros TTC.

**Article 2** : DIT que les crédits sont prévus au budget primitif 2022.

La présente décision sera communiquée au plus prochain Conseil municipal, transmise en sous-préfecture et affichée conformément à l'article L 2122-23 du CGCT.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait à Carrières-sous-Poissy, le 30/09/2022.



Eddie AÏT

Maire

Publiée le : **10 OCT. 2022**